

SOS consommateurs : laine, coton, soie, lin...

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **21 (1991)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Laine, coton, soie, lin...

SOS
consommateurs

Fédération romande
des consommatrices

Sont les quatre textiles naturels utilisés partout depuis la nuit des temps. Travaillés, façonnés, mélangés, ils ont vêtu les humains de mille manières, jusqu'à l'invention, au XIX^e siècle, des fibres artificielles et au XX^e des fibres synthétiques.

Seraient-ils malsains?

Des rumeurs s'élèvent, des articles de revue le disent, ces fibres naturelles que sont laine, coton, soie, lin pourraient contenir des produits nocifs, créateurs d'allergies. Est-ce vrai?

Pourquoi met-on des produits suspects dans des tissus naturels?

Et quels sont-ils?

On le sait, les fabricants, toujours à la recherche d'améliorations, soumettent leurs produits à des traitements variés. Pensez par exemple aux traitements antimite, à ceux qui limitent la froissabilité, ou donnent plus de blancheur ou d'apprêt, ou rendent l'étoffe irrétrécissable, ou intachable. Toutes propriétés que le consommateur apprécie.

Les fibres synthétiques ont certaines de ces propriétés naturellement, tandis que les fibres naturelles ont des caractéristiques qui ne peuvent pas être fondamentalement modifiées.

Du formaldéhyde dans tout?

Produit depuis nonante ans, le formaldéhyde est un des produits chimiques les plus utilisés comme substance de désinfection et de conservation (matériaux de construction, cosmétiques, meubles et... textiles). Les fibres naturelles sont donc revêtues d'un apprêt contenant du *formaldéhyde*. Or ce produit fait partie des dix substances qui causent le plus d'allergies. Quant à l'effet cancérogène évoqué parfois, si rien ne le prouve, rien non plus ne le dément...

Les personnes facilement allergiques ou asthmatiques sont les premières victimes. Il leur serait donc utile de savoir quels sont les vêtements neufs qui en contiennent. Si on rencontre parfois une étiquette mentionnant «sans formaldéhyde», le reste reste muet.

Comment faire?

Se méfier des tissus raides, empesés, très brillants, comme amidonnés. Ils doivent leur maintien à des traitements. De même le «wash and wear» ou «sanforisation plus». Cela est valable pour les habits, mais aussi pour le linge de maison (attention aux taies d'oreiller), les rideaux, les nappes, etc.

La meilleure précaution est de laver une, voire deux fois les textiles suspects, éventuellement en ajoutant un peu de bicarbonate de soude au premier rinçage. Le formaldéhyde se dissout facilement dans la lessive. Mais, attention, plus le textile a été traité, plus il se «ramollira». La blouse ou la chemise d'homme feront un peu «patte»...

Même pour les bébés...

Huit roquettes de coton analysées par la Fondation pour la protection des consommateurs ont démontré du formaldéhyde dans cinq d'entre elles. L'une en avait même une très grande quantité dans son jupon empesé. Il en a été de même pour les chemises d'homme 100% coton (4 sur 7) et en coton/polyester (4 sur 5).

Il semble que les vêtements importés soient le plus concernés. Attention aussi à ceux, charmants, que vous rapportez de l'étranger pour vos petits-enfants par exemple.

Laver, avant, le tissu destiné à la confection par vous-même d'un vêtement. ■

La FRC demande

L'abandon total, l'interdiction du traitement des vêtements de bébés et de petits enfants.

L'abandon de ces traitements lorsqu'ils ne sont pas indispensables, et leur remplacement par des traitements sans formaldéhyde.

La mention obligatoire sur l'étiquette de la présence de l'additif, et la recommandation de laver soigneusement ces articles avant leur utilisation.

Et si vous avez de drôles de réactions après avoir acheté une blouse ou... une bibliothèque, pensez au formaldéhyde.

BEAU SOLEIL

Etablissement médico-social pour personnes âgées.

Vue sur le lac et les Alpes, jardin ombragé.

C. et H. Oulevey, 1806 Saint-Légier/Vevey

Parc Route des Epélévoz Tél. (021) 943 11 74